

Licence professionnelle Management des processus logistiques

Parcours

Coordonnateur des Améliorations des Processus d'Entreprise CAPE

Formation en alternance

La licence professionnelle CAPE a pour objectif de former des chefs de projets capables de coordonner et de mener des projets de réorganisation et d'amélioration des performances des processus d'entreprise. Cette amélioration peut concerner :

- la refonte des flux physiques,
- l'implantation de systèmes d'information,
- la mise à la norme qualité (ISO 9001, ISO 14001...),
- ou encore la réorganisation d'un ou plusieurs services de l'entreprise.

Métiers

Les métiers techniques de la production associés à des compétences de management :

- Responsable d'études d'organisation des flux, des processus, des postes de travail
- Responsable opérationnel des flux
- Responsable maintenance
- Assistant / responsable qualité
- Responsable de la planification industrielle
- Coordonnateur des améliorations des processus
- Assistant de maître d'ouvrage
- Chef de projet adjoint, etc

RNCP :

Rythme d'alternance

Rythme de l'alternance :

- 2 jours en formation
- 3 jours en entreprise

Une période de plusieurs semaines en entreprise termine la formation.

Durée de la formation

- Durée totale : 12 mois
- Nombre d'heures en formation : 600 heures dont 50 de travail collaboratif en projets tuteurés.

Admission

Nous recrutons des étudiants titulaires d'un Bac+2 :

- DUT QLIO, OGP, GIM, GMP, GLT
- BTS CPI, CIM, MAI, PM, MI
- L2 ou Sciences et Technologie
- DEUST de spécialités voisines

Candidature

Candidature à partir de février (information sur le site web de l'IUT).

Sélection sur dossier suivie d'un entretien individuel.

Le candidat présélectionné par l'IUT doit être ensuite recruté par une entreprise. Il doit être âgé de moins de 26 ans à l'entrée en apprentissage.

Programme pédagogique

Formation générale

- Mathématiques
- Anglais
- Informatique et réseaux
- Management industriel et logistique
- Gestion des ressources humaines, processus administratifs et commerciaux
- Management de la qualité

Optimisation des flux et des processus industriels

- Analyse et évaluation des performances
- Optimisation des flux physiques
- Système d'information et base de données

Lean management et processus durables

- Ré ingénierie et pilotage des processus
 - Analyse et implémentation des systèmes d'information et de décision.
 - Processus durable
- Management et conduite de projets
- Démarche et typologie de projets (PERT, GANTT,...),
 - Conduite de projets et étude de cas (Implémentation des SI, Organisation et processus, implantation et flux),
 - Capitalisation et Gestion des Connaissances (KM)

Projet tuteuré

Activité en entreprise

Moyens pédagogiques

Pédagogie transversale et participative.

Parc technologique et informatique récent, diversifié et étendu.

Une usine modélisée permettant de mener un projet de création

Progiciels professionnels (ADONIS, ARIS, SAP, WITNESS, SolidWorks...) et d'entreprise (Kanban, SMED, ...).

Moyens matériels de qualité : ordinateurs, robots, atelier de productique, laboratoire de langues,...

Sessions de TOEIC organisées au sein de l'IUT.

Bibliothèque,...

En partenariat avec



Alternance, mode d'emploi

L'alternance est un mode de formation qui associe des enseignements généraux et professionnels et un savoir-faire acquis en entreprise. Au sein de l'entreprise, l'alternant est encadré par un tuteur ou un maître d'apprentissage qui est son référent, et qui le guide pour les missions et les projets qui lui sont confiés. A l'IUT, un tuteur enseignant est responsable du suivi de l'alternant tout au long de son processus de formation.

L'alternance peut se faire par le biais de :

- contrat d'apprentissage : dispositif de formation initiale
- contrat de professionnalisation : dispositif de formation continue.

Selon le diplôme préparé, les formations de l'IUT peuvent être proposées sous contrat d'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation.

Un tuteur pédagogique est désigné pour chaque alternant. Il est en relation avec le tuteur ou le maître d'apprentissage par le biais d'un entretien bilan, du livret de suivi de l'alternant, de réunions organisées avec le CFA et de visites en entreprise

Statut et rémunération minimale de l'alternant Le statut de l'alternant est généralement celui d'un salarié sous contrat à durée déterminée.

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (ou du salaire minimum conventionnel en cas de convention collective) et en fonction de son âge et de son ancienneté en apprentissage.

Dans le cadre du contrat de professionnalisation, la rémunération varie en fonction du niveau de formation initiale de l'alternant et de son âge.

Âge de l'apprenti	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
16 à 17 ans	27%	39%	55%
18-20 ans	43%	51%	67%
21-25 ans	53%*	61%*	78%*
26 ans et plus	100%*	100%*	100%*

(*) Le cas échéant, le salaire fixé en pourcentage du Salaire Minimum Conventionnel (SMC) correspond à l'emploi occupé, s'il est plus favorable.

Contacts de la licence

Responsable pédagogique : Mohammed LEOUATNI - Professeur associé

Service Formation continue et alternance : Tél. : 01 48 70 34 68 - 01 48 70 37 28 / Mail : apprentissage@iut.univ-paris8.fr